

Développement d'Outils de GESTion pour les Entreprises prestataires de Traction équine

Repères technico-économiques sur la prestation vigne
établis à partir de 3 ans de suivis (2017-2019)

Ce projet entrepris en 2017 à l'initiative de l'Institut Français du Cheval et de l'équitation (IFCE), avec l'appui méthodologique de l'Institut de l'élevage (IDELE) est mis en place sur trois ans pour étudier le fonctionnement des entreprises proposant des prestations de traction équine. Ce dispositif a été construit selon la même méthodologie que celle utilisée dans le cadre du Réseau Équin National.





La traction équine en vigne

La traction équine en vigne consiste à assurer tout ou partie du travail du sol sous le rang et parfois entre les rangs de vigne. Cette activité a pour objectifs, par le biais de différents types d'interventions, de limiter la pousse des adventices, de favoriser le développement en profondeur du système racinaire de la vigne, de favoriser la circulation et l'accès à l'eau et de limiter l'effet du gel.



Le travail du sol par traction équine

Les entreprises de prestation en traction équine en vigne proposent leur service pour différents travaux du sol : buttage, décavaillonnage, griffage, remise à plat, etc...

Le travail du sol peut se faire toute l'année selon les sols, le climat et les types d'interventions. Cependant le printemps est la saison avec la plus forte activité. En effet, il faut intervenir rapidement pour faire face à la pousse de l'herbe.

Suivant la demande de la clientèle, les prestataires réalisent 2 à 5 passages sur les parcelles par an. La surface travaillée par prestataire varie de 12 à 37 ha au total. Elle se répartit sur 4 à 15 domaines viticoles dans un rayon de 1 à 250 km autour de l'entreprise. Cette surface travaillée et ce nombre de clients dépendent à la fois de la façon de travailler du prestataire, de sa zone de chalandise et des attentes des clients.

Certains prestataires soucieux de limiter leur déplacement souhaitent travailler à proximité de leur siège d'exploitation, tandis que d'autres peuvent accepter des déplacements plus importants si le cheval peut amener une réelle plus-value sur le travail de la vigne. Les demandes de certains domaines peuvent concerner un nombre réduit d'opérations mais sur des surfaces importantes et alors que d'autres vont privilégier des surfaces plus limitées avec des opérations plus nombreuses (sous le rang et dans l'inter-rang par exemple).

Néanmoins cette stratégie peut évoluer aussi au fil du temps en fonction du relationnel qui s'établit avec le client. Elle peut passer d'une phase de test sur de petites surfaces vers une réelle collaboration avec une surface plus étendue et des tâches plus nombreuses.

Le temps de travail des prestataires au sein des domaines viticoles varie selon de nombreux critères (état du sol et de la végétation, disposition et accessibilité des parcelles, le relief, la densité de plantations, etc...).



Des entreprises de petite dimension qui travaillent avec 2 à 4 chevaux

RÉSULTATS DE 4 ENTREPRISES SUR 3 ANS (2017-2018-2019)

	Moyenne	Médiane
Main-d'œuvre totale	1,34	1,33
Dont main d'œuvre rémunérée (exploitant et salarié)	1,26	1,25
Total équins (effectif moyen)	3,68	3,65
Dont équidés au travail en traction	2,50	2,50
Surface totale (ha)	8	9
Dont Surface agricole utile (ha)	3	3

À l'exception d'une exploitation gérée par un couple, il s'agit pour les autres, d'entreprises individuelles n'ayant pas ou peu recours au salariat (1,3 temps plein en moyenne).

Ils ont de 2 à 4 chevaux (pas de mules et de mulets mobilisés par ces prestataires) pour réaliser leurs

prestations en vigne et disposent de 8 ha en moyenne pour stationner leurs chevaux, souvent dans le cadre de mise à disposition gratuite.



TARIFS OBSERVÉS

- À l'heure :
Entretien : 65 à 76 € HT/h
Remise en état : 96 € HT/h
- À l'hectare : prix selon le type d'intervention - 250 à 950 € HT



COMMUNICATION

- Facebook
- Bouche à oreilles entre domaines viticoles
- Affichage camion
- Réseau local de traction



Des entreprises qui dégagent un produit de près de 13 000 € par équidé présent

CHIFFRES SUR 3 ANNÉES DE SUIVI ET 4 ENTREPRISES

	Moyenne	Médiane
Produit brut total (€)	43 414	44 789
Produit total/UMO rémunérée (exploitant et salarié) (€)	36 404	37 729
Produit équin (€)	40 737	42 227
Produit équin/équidé (€)	12 851	13 187
Produit traction équine (€)	39 932	41 564
Produit traction/équidé traction (€)	19 776	20 210
Charges opérationnelles totales (€)	3 606	3 959
Charges opérationnelles/équidé (€)	935	983
Charges de structure hors amortissements et frais financiers (€)	22 274	22 273
Excédent brut d'exploitation (€)	17 533	18 450
EBE/UMO exploitant (€)	14 684	15 602
EBE/PB (%)	40	40

Le produit brut total de ces entreprises est de 44 000 € constitué essentiellement du produit lié aux prestations de traction (90%). Celui-ci s'élève à 20 000 € par équidé de traction.

Le produit de traction dans la vigne représente 77 % du produit brut total.

En fonction des compétences du prestataire, le produit traction peut être complété par d'autres prestations telles que : la formation, les balades touristiques, le travail à la main dans la vigne ou dans les caves. Ces produits peuvent venir aussi compléter d'autres activités agricoles (maraîchage, élevage).

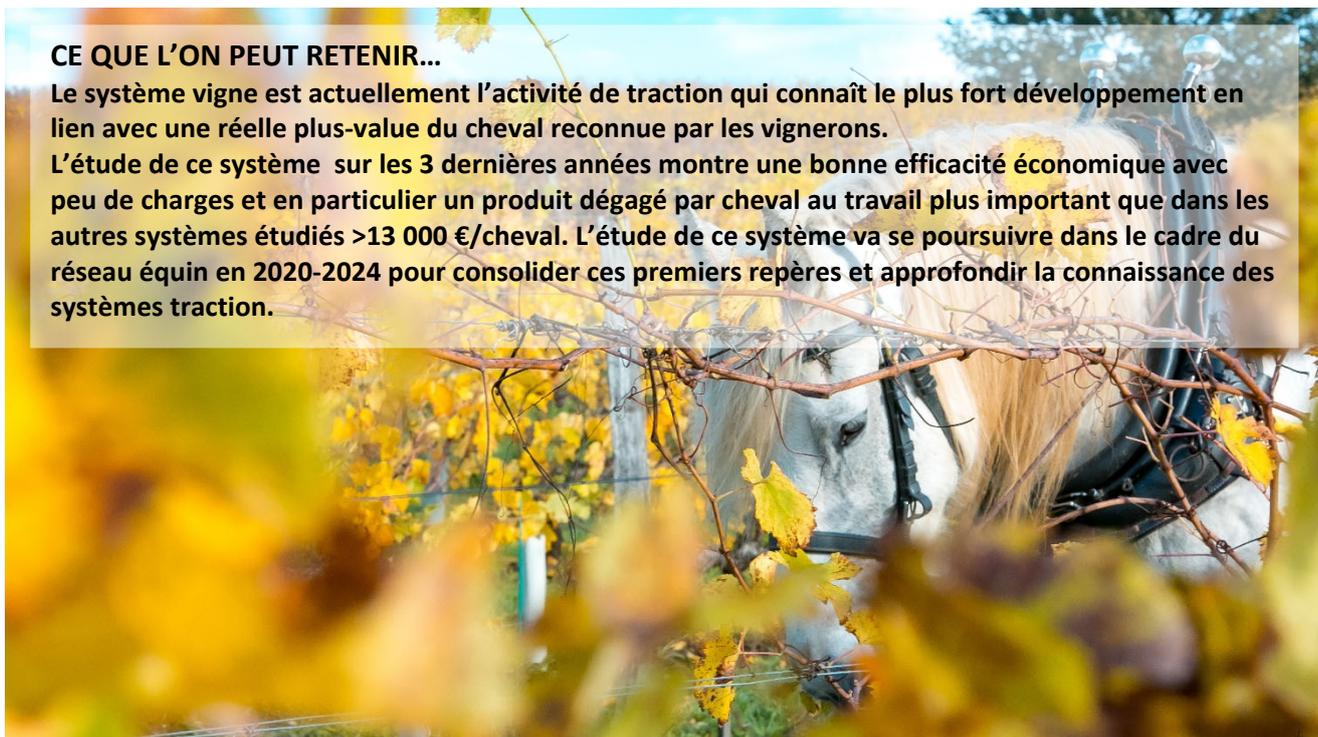
Les charges de ces entreprises et plus particulièrement les charges opérationnelles sont limitées en raison du faible nombre de chevaux présents (<4 000 €).



Bien que l'excédent brut d'exploitation se limite à 15 000 € par unité de main d'œuvre exploitant on note une bonne efficacité économique de ces structures de l'ordre de 40% d'EBE/PB. En effet, ces systèmes sont très économes et n'ont généralement pas ou peu d'annuités à rembourser. Leurs infrastructures se limitent à l'hébergement des chevaux et du matériel de travail de la vigne. Les charges de structures quant à elles sont avant tout liées aux frais de matériel et de carburant.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR...

Le système vigne est actuellement l'activité de traction qui connaît le plus fort développement en lien avec une réelle plus-value du cheval reconnue par les vignerons. L'étude de ce système sur les 3 dernières années montre une bonne efficacité économique avec peu de charges et en particulier un produit dégagé par cheval au travail plus important que dans les autres systèmes étudiés >13 000 €/cheval. L'étude de ce système va se poursuivre dans le cadre du réseau équin en 2020-2024 pour consolider ces premiers repères et approfondir la connaissance des systèmes traction.





À voir aussi...

Disponibles sur idele.fr et ifce.fr



- Les synthèses réalisées avec les résultats des années 2017 et 2018
- Zoom sur une entreprise : « Le Trait Ardennais : trait d'union entre passion et vie professionnelle ! »



La vidéo : « S'installer en traction équine dans les services urbains » - YouTube

Ce travail a été réalisé par :

- **Clémence Bénézet** - Institut Français du cheval et de l'équitation – 06 14 06 25 24 - clemence.benezet@ifce.fr
- **Laurent Maly** – natureauxpattes@orange.fr
- **Sophie Boyer-Lafaurie** - Institut de l'Élevage - 05 55 73 83 51 - sophie.boyer-Lafaurie@idele.fr

Grâce à la collaboration des 13 prestataires de traction équine suivis dans le cadre du projet DOGESET.

Novembre 2021 - Référence idele : 00 21 602 018 - Mise en page : Katia Brulat (Idele)
Crédit photos : Mélanie Guillamot, Clémence Bénézet et Laurent Maly (IFCE)

